

Parcours de formation INTEGRATION ET DROITS + e learning



PRESENTATION

Suite à l'arrivée il y a quelques années déjà de nouvelles politiques d'accueil en Wallonie et à Bruxelles, s'articulant autour de l'information du public sur les droits et la citoyenneté, l'apprentissage des langues, et l'insertion socio-professionnelle, les acteurs du parcours d'intégration se retrouvent quotidiennement face aux questions juridiques intrinsèquement liées au statut des primo-arrivants.

Le Parcours de formation « Intégration et Droits » vise à soutenir la pratique quotidienne des acteurs de première ligne des BAPA/CRI, des communes et des associations, en les formant sur les enjeux juridiques posés aux primo-arrivants.

Il s'agit de renforcer la capacité de ces professionnels à informer et orienter les personnes étrangères de la manière la plus adéquate possible sur l'ensemble des droits qui contribueront à leur prise d'autonomie, à la participation et à l'intégration dans la nouvelle société d'accueil.

Une formation sur les aspects juridiques semble d'autant plus cruciale que les réglementations en jeu sont de plus en plus complexes et en constante évolution, ce qui rend la lecture et l'exercice de ces droits difficiles.

Des outils juridiques et de communication pour renforcer les acteurs de l'intégration des primo-arrivants

Le parcours de formation entend également mettre l'accent sur l'importance d'une bonne communication avec le primo-arrivant et, notamment, à sensibiliser les participants à la communication interculturelle. En effet, outre la connaissance des informations juridiques pertinentes, la manière de les transmettre, dans un cadre par définition interculturel, est également essentielle.

Le parcours vise en outre à stimuler les échanges d'expériences et de bonnes pratiques entre les participants et à développer leur réseau professionnel.

Le cycle reposera le plus possible sur une pédagogie active et tournée vers la pratique, afin d'offrir un apprentissage motivant et utile.

Quatre journées de formation proposeront chacune une information juridique théorique alimentée d'exemples pratiques. Des éclairages sur le volet communication interculturelle seront également ponctuellement proposés pendant le parcours. Une plateforme e-learning visera à stimuler les échanges et l'approfondissement des acquis.

DESRIPTIF DU PARCOURS DE FORMATION

Quatre journées de formation entre mars et juin 2021 :

Les quatre journées de formation sont divisées en plusieurs parties : des exposés théoriques entrecoupés d'exemples pratiques ou de résolution de cas pratiques. Elles se déroulent sous forme de séminaire et visent un groupe de 35 participants maximum par séance. Ce nombre réduit permet d'assurer une approche active et l'échange de pratiques, la convivialité, et le développement d'un réseau de professionnels. Cette dynamique est stimulée par l'utilisation d'une plateforme d'e-learning et l'accompagnement par des formateurs d'horizons différents.

Les séances théoriques offriront aux participants une connaissance globale des réglementations en lien avec le parcours d'un étranger en Belgique, en vue de renforcer sa participation et son intégration dans la société d'accueil.

Les ateliers pratiques seront basés sur la résolution de cas concrets en petits groupes. Ils porteront sur les thématiques théoriques du jour et seront l'occasion pour le participant de débattre et d'échanger avec ses pairs sur les réalités de terrain, en profitant ponctuellement de l'éclairage d'un formateur à l'approche communicationnelle.

Une plateforme e-learning

La plateforme e-learning offrira des outils d'apprentissage complémentaires aux modules théoriques ainsi que l'opportunité de renforcer les connaissances du participant. Il pourra y consulter les supports pédagogiques de chaque journée et les exercices pratiques corrigés. Y seront également postés, des documents en lien avec les thèmes abordés, et permettant de pousser la réflexion plus loin.

Un forum de discussion, des consultations via formulaire électronique, FAQ, etc., seront également disponibles.

Cette plateforme informatique permettra à chaque participant, tout au long du parcours de formation, d'être acteur de son apprentissage en s'adressant directement aux formateurs, en faisant part, sur le réseau, de son expérience et des questions qu'il se pose dans le cadre de son travail, etc.

Une permanence téléphonique

Une permanence téléphonique d'une demi-journée par semaine sera exclusivement ouverte aux participants du cycle 2021, afin qu'ils puissent trouver des réponses à leurs questions d'ordre juridique.

Une équipe de formateurs interdisciplinaire

Le parcours de formation sera dispensé par des juristes spécialisés dans les thématiques abordées, des formateurs à l'approche interculturelle et communicationnelle, ainsi que des travailleurs au fait de la pratique de terrain.

Un comité de pilotage

Le parcours de formation est suivi depuis sa mise sur pied en 2016 et de manière régulière lors de chaque année de formation par un comité de pilotage composé d'agents communaux, d'académiques de l'ULB et de la VUB, de membres de la COCOF, du CIRE, du CBAI, de VIA et de BAPA BXL.

OBJECTIFS

Les objectifs pédagogiques :

- améliorer la qualité de l'accueil, de l'information et de l'accompagnement des étrangers dès leur arrivée en Belgique ;
- renforcer les compétences juridiques et communicationnelles ;
- stimuler les échanges en réseau ;
- dynamiser la pratique professionnelle de l'apprenant ;
- permettre l'émergence de bonnes pratiques.

A l'issue du parcours de formation, l'apprenant aura acquis :

- une vision globale des droits liés à la participation et à l'intégration des personnes étrangères ;
- une connaissance pratique de la réglementation pertinente ;
- des ressources pour analyser les situations complexes.

PUBLIC CIBLE

La formation s'adresse **en exclusivité aux acteurs de première ligne chargés de l'accueil, de l'information et de l'accompagnement des primo-arrivants** (au sens large).

Elle vise :

- le personnel des bureaux d'accueil pour primo-arrivants bruxellois et des centres régionaux d'intégration wallons ;
- les agents communaux ;
- les travailleurs de l'associatif.

PROGRAMME

Journée

1 INTÉGRATION ET DROIT DE SÉJOUR

jeudi 25/03/2021
9h00 - 16h30

Questions étudiées :

- Introduction au cycle de formation ;
- Les titres de séjour ;
- Les principaux motifs et procédures de séjour ;
- Les autorités compétentes ;
- Cas pratiques ;
- Introduction à l'interculturalité.

Journée

2 INTÉGRATION ET AIDE SOCIALE

jeudi 22/04/2021
9h00 - 16h30

Questions étudiées :

- Aide sociale et intégration sociale ;
- Cas pratiques ;
- Le champ d'application des décrets « parcours d'accueil » sur le plan du droit de séjour.

Journée

3 INTÉGRATION ET DROIT AU TRAVAIL

jeudi 20/05/2021
9h30 - 16h30

Questions étudiées :

- Droit au travail salarié ;
- Cas pratiques ;
- Droit au chômage : théorie et pratique.

Journée

4 VIE FAMILIALE ET NATIONALITÉ BELGE

jeudi 10/06/2021
9h30 - 16h30

Questions étudiées :

- Regroupement familial : nouveautés et échanges de pratiques ;
- Droit à la nationalité belge.

Journée
5

ACTUALITÉS I :

« LE REGROUPEMENT FAMILIAL : ACTUALITÉS ET ÉCHANGES DE PRATIQUES »

jeudi 14/05/2020
9h30 - 16h30

Questions étudiées :

- Le regroupement familial : nouveautés et échanges de pratiques.

Journée
6

INTÉGRATION ET DROITS SOCIAUX I

jeudi 18/06/2020
9h30 - 16h30

Questions étudiées :

- Aide sociale et intégration sociale ;
- Aide médicale urgente ;
- Cas pratiques.

Journée
7

INTÉGRATION ET DROITS SOCIAUX II

jeudi 24/09/2020
9h30 - 16h30

Questions étudiées :

- Droit au chômage : théorie et pratique ;
- Droit aux allocations familiales ;
- Droit à l'aide juridique.

Journée
8

ACTUALITÉS II

jeudi 22/10/2020
9h30 - 16h30

Questions étudiées :

- Thématiques diverses en lien avec l'actualité.

Journée
9

INTÉGRATION ET NATIONALITÉ

jeudi 19/11/2020
9h30 - 16h30

Questions étudiées :

- Droit à la nationalité ;
- Cas pratiques ;
- Evaluation collective du parcours et perspectives.

Attention : Si les conditions sanitaires ne permettent pas d'organiser des formations en présentiel, les journées seront organisées en visioconférence.

INFORMATIONS PRATIQUES

■ Adresse :

Paniofabriek
Rue du Fort, 35
1060 Bruxelles

■ Accès :

Train : Bruxelles-Midi
Métro : ligne 6 (direction Simonis)
arrêt Porte de Hal
Trams : 3, 4 et 51 arrêt Parvis
Bus 48 : arrêt Parvis

■ Droits d'inscription :

L'inscription à l'ensemble du parcours s'élève à 100 € (e-learning, pause-café et lunch du midi inclus). L'inscription se fait pour l'ensemble des journées ; il ne s'agit pas de modules optionnels.

Vous pouvez vous inscrire jusqu'au 11 mars 2021 via le formulaire d'inscription. Attention : les inscriptions seront clôturées avant cette date si le nombre maximum d'inscrits est atteint. Le nombre de participants au cycle de formation est limité à 35 personnes avec un nombre maximum de deux personnes par structure, ayant si possible des fonctions différentes au sein de leur structure. Nous veillons par ailleurs à avoir un bon équilibre entre participants du secteur associatif, agents communaux et travailleurs des centres régionaux d'intégration ainsi qu'entre participants wallons et bruxellois. En fonction de ces critères, votre inscription vous sera dès lors confirmée ultérieurement par email au plus tard le 11 mars 2021.

En cas d'empêchement, une personne inscrite pourra être remplacée ponctuellement par un collègue du même service.

■ Informations complémentaires sur le parcours de formation :

Email : chloe.hublet@adde.be

Téléphone : 02/227 42 45 ou 0489/37 25 49

**Formulaire
d'inscription**

